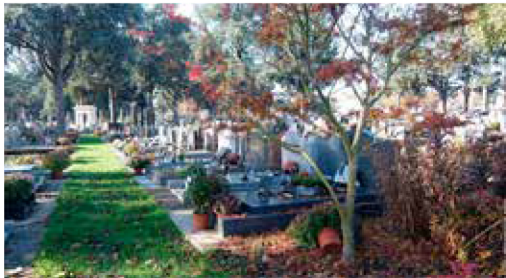


LES MONTS-D'AUNAY

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DU CIMETIÈRE PRINCIPAL

La commune Les Monts d'Aunay (4 595 habitants) a contacté le CAUE du Calvados afin d'être accompagnée pour la requalification du cimetière principal des Monts d'Aunay, d'une superficie d'environ 10 600m². Ce cimetière se situe le long de la RD6, axe structurant de l'entrée nord de la ville. Aujourd'hui, le cimetière est essentiellement minéralisé et pose des difficultés d'entretien. L'objectif de ce projet est de repenser le cimetière pour améliorer son aspect esthétique général, mettre en place des essais de végétalisation, faciliter l'entretien et arrêter progressivement les produits phytosanitaires afin de se mettre en conformité avec la loi Labbé. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi étend l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires, aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif dont font partie les cimetières. Les propositions faites par le CAUE permettent de concilier qualité des espaces requalifiés, végétalisation et arborisation, arrêt des produits phytosanitaires et gestion optimisée du cimetière.



Exemple du cimetière de l'Est à Angers allée secondaire enherbée et érable planté dans les espaces interstitiels



Allée principale du cimetière actuel



Exemple d'un alignement d'arbres accompagnant une allée - cimetière des Fauvelles à Courbevoie



Plan de la phase test du projet de végétalisation du cimetière

